

## **Intitulé : Initiation Contrôle Electrique UTE5 Formation NF UTE C 18-510-1 des salariés Chargé d'intervention générale (BR)**

Code formation : **UTE5**

Durée formation : **14 Heures**

---

### **1 - Objectif de la formation :**

- Citer les différentes interventions BT générales et les limites de ce domaine.
- Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au Chargé d'exploitation électrique.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des interventions BT.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés.

### **2 - Contenu de la formation :**

- Thème 1 : Accueil
- Thème 2 : Décrire les conditions de réalisation des opérations d'interventions générales.
- Thème 3 : Identifier, vérifier et utiliser le matériel, l'outillage et les Equipements de Protection Individuelle appropriés.
- Thème 4 : Eliminer un risque de présence de tension dans la zone 4. Mise en place de nappe isolante.
- Thème 5 : Réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.
- Thème 6 : évaluation des acquis théoriques et pratiques et de la formation.

### **3 - Profil stagiaire :**

Tous les salariés qui doivent disposer d'une habilitation Chargé d'intervention générale (BR) au titre de l'UTE C18-510-1 et qui réalisent des interventions TBT-BT sur les annexes d'ouvrages électriques.

### **4 - Compétences :**

Savoir mettre en œuvre, au niveau de son activité, la réglementation applicable en matière de prévention hygiène sécurité (SSQVT – UTE C 18 510-1 CPP).

### **5 - Modalité d'évaluation :**

Le Centre de formation délivrera en fin de formation une attestation des acquis (Avis après formation au sens de la norme) basée sur les résultats obtenus lors d'un QCM d'évaluation de la partie théorique et d'une évaluation réalisée lors d'une mise en situation pratique.

## **6 - Les moyens pédagogiques, techniques et encadrement mis en œuvre seront :**

- Des séances de formation en salle,
- Des études de cas concrets,
- Des exposés théoriques,
- Des dossiers techniques remis aux stagiaires.